

8

La carrière d'un interstice urbain à New York Deux rôles distincts de l'espace dans les mobilisations autour d'un projet d'aménagement

Stéphane TONNELAT

Entre 1997 et 1999, j'avais suivi les mobilisations d'un groupe d'habitants d'un quartier de Manhattan à New York, pour la sauvegarde d'un interstice urbain, en l'occurrence une jetée sur l'Hudson abandonnée par le trafic maritime. J'avais alors surtout observé la cooptation de ce mouvement par un groupe de promoteurs et d'hommes politiques qui avait dessaisi les habitants de leur influence sur le site, rénové la jetée comme un espace semi-public (Mitchell et Staeheli, 2006), et ouvert une brèche dans le consensus associatif local contre la gentrification dans le quartier (Tonnelat, 2003).

Une dizaine d'années plus tard, la revisite (Burawoy, 2003) de ce site et des données de l'époque, au moyen du concept de carrière, me donne une perspective longitudinale plus complète sur les mobilisations et l'évolution matérielle de l'espace du site¹. Elle révèle l'importance de catégories d'engagements liées à l'usage de l'espace que j'avais alors pensées comme moins significatives que la mobilisation associative pour la défense de la jetée comme espace public. Si cet espace a effectivement été repris par un organisme *ad-hoc*, le *Hudson River Park Trust*, distinct de la ville et de l'État, qui le gère comme un espace semi-public, il accueille aussi aujourd'hui un club d'aviron gratuit et ouvert à tous (*community boathouse*) et un jardin partagé (*community garden*). Ces équipements, à l'origine non prévus dans le plan de rénovation, mais présents sous d'autres formes « interstitielles » bien avant le chantier et la réouverture du site, sont co-gérés par les habitants du quartier en tandem avec le *Trust*. Pendant presque une dizaine d'années, ils ont résisté à l'idée de projet qui avait tendance à les empêcher de fonctionner et à ignorer leurs demandes et ils ont réussi à gagner une

¹ J'ai conduit un travail de terrain régulier sur cette jetée sur les fronts de l'Hudson à Manhattan de l'automne 1997 au printemps 1999. J'ai ensuite revisité le site régulièrement et rencontré certains de ses acteurs principaux. Ma dernière visite a eu lieu durant l'été 2011. Je ne mentionne pas ici tous les documents collectés et entretiens effectués au cours de ces années.

place reconnue dans le nouvel espace aménagé.

Aujourd'hui, deux formes d'espaces publics cohabitent donc sur la jetée. L'une est gérée de façon entrepreneuriale par un organisme semi-public comme un « espace libre » (*open space*) sur lequel les riverains n'ont que peu d'influence. L'autre est gérée comme un équipement collectif et gratuit ouvert aux visiteurs par des groupes locaux. Comment expliquer cette situation difficile à prévoir avant la revisite ? La notion de carrière explicitée dans cet article permet de distinguer deux formes d'engagement politique adoptées par les résidents. La première conçoit l'espace public de la jetée comme une enveloppe qui doit rester vide d'activités commerciales et accessible à tous. Son occupation empêche la préemption par d'autres intérêts tandis que son sort est débattu dans les arènes officielles de la concertation, avec un résultat mitigé fait de compromis. La deuxième forme d'engagement consiste à défendre des activités déjà présentes sur le site, que les résidents avaient construites durant les années d'abandon par la puissance publique. Elle s'appuie sur une conception de l'espace public comme bien commun à entretenir, partagé par les usagers avec des visiteurs, sous la tutelle de l'administration municipale. L'article montre que la deuxième forme d'engagement, rendue visible par une attention à la carrière d'usage du site, est au moins aussi efficace que la première, mieux décrite par la carrière institutionnelle du site. Or, les engagements autour des usages et de leurs dimensions spatiales sont les grands absents des discours aussi bien médiatiques que scientifiques sur les mobilisations dans l'espace public. Ce point aveugle contribue à nourrir la désillusion des résidents, des élus et des chercheurs sur les formes de démocratie locales dites participatives, alors que d'autres pistes existent.

La « carrière » des interstices urbains

Les interstices urbains sont des terrains apparemment inoccupés et abandonnés par leurs propriétaires pendant des périodes de temps plus ou moins longues. À New York, ils sont dispersés dans toute l'aire métropolitaine et forment une collection variée de résidus de projets d'aménagement et de friches industrielles, de transport ou agricoles. Ce sont des sites temporairement dénués de fonction officielle. Habituellement mis de côté comme réserves foncières par leurs propriétaires, souvent des institutions publiques, ils parsèment le territoire urbain de « terrains vagues », « friches », « bas-côtés », « talus », « délaissés » et autres termes administratifs et techniques pour désigner l'inutilité de leur sol (Bowman et Pagano, 2004). Certains de ces sites sont difficiles à

réaménager, tant ils sont perclus de contraintes légales et techniques. Ils demeurent des interstices pour de longues périodes, souvent plusieurs dizaines d'années (Tonnelat, 2008). D'autres, au contraire, sont en attente de réinvestissement après des périodes de jachère, le plus souvent dans des zones touchées par la gentrification ou le développement. Ces processus mènent souvent aux conflits avec des usagers, alors qualifiés de « temporaires », par exemple dans les jardins partagés que les New Yorkais avaient récupérés dans les années 1990 et que la mairie a voulu revendre à des promoteurs privés une fois que le prix des terrains était remonté (Schmelzkopf, 1995). Pourtant, la place que les usages prennent dans ces conflits n'est que peu prise en compte dans les débats publics et dans la recherche sur la concertation et les luttes urbaines (Cefaï et al., 2012). Comment comprendre leur portée et leur donner plus d'importance dans ces deux milieux ? Une réponse consiste à donner plus d'importance à la dimension spatiale des mobilisations focalisées sur des usages préexistants au projet. La persistance inattendue de leur inscription dans l'espace, ce que j'appelle leur carrière, montre l'efficacité de mobilisations ancrées dans l'expérience collective située dans des espaces identifiés.

J'emprunte le concept sociologique de carrière à la sociologie de la déviance (Goffman, 1961 ; Becker, 1963), du travail (Hughes, 1958) et à celle des mobilisations (Agrikoliansky, 2001). Appliqué à un terrain comme un « interstice urbain », la carrière permet non seulement de rendre plus visible et de mieux comprendre les engagements des usagers qui ont rendu possible la coexistence de différents espaces publics dans un même site, mais aussi de comparer deux modes différents d'engagement et de participation politique aux projets de renouvellement urbain.

La plupart du temps, les perspectives des usagers et celles des promoteurs avant tout projet de renouvellement sont incompatibles. Soit les premiers sont écartés, soit les projets sont abandonnés. L'histoire du site est alors celle d'un point de vue unique, en général celui des promoteurs (l'histoire des usagers expulsés est le plus souvent effacée ou recadrée, comme c'est le cas dans l'exemple qui suit). Dans certains cas pourtant, des négociations prennent place et des concessions peuvent être accordées par les parties, comme un relogement sur place ou ailleurs. Ces négociations contribuent à redéfinir les perspectives institutionnelles et individuelles sur les lieux disputés. C'est ce travail de redéfinition mutuelle qui définit la carrière d'un site et marque les principales étapes qui mènent à sa rénovation. Ainsi la notion de carrière est-elle plus complexe qu'une histoire unilatérale de rénovation.

Dans la tradition sociologique de Chicago, la carrière comprend en effet deux niveaux, que Goffman et Becker appellent objectif, décrivant la perspective de l'institution, et subjectif, décrivant la perception du changement par un individu ou un patient dans le cadre plus long de sa trajectoire de vie. Dans le cas d'un terrain urbain, ces deux faces de la carrière prennent une forme différente, même si elles renvoient toujours d'un côté à la perspective des institutions dominantes et de l'autre à celle de l'expérience des individus. Pour la première perspective (objective), je parlerai donc de « carrière institutionnelle », sans grand décalage avec la conception déjà acceptée en sociologie. Pour la deuxième perspective, plutôt que de parler d'une carrière subjective d'un site, ce qui n'aurait que peu de sens, je propose de parler de sa « carrière d'usage ». Celle-ci est constituée par l'histoire des usages du site sur de longues périodes qui chevauchent les étapes officielles de sa carrière institutionnelle.

Alors que la carrière institutionnelle est faite de statuts distincts et successifs, facilement identifiables, la carrière d'usage révèle des engagements et des activités durables qui ont parfois une influence sur l'environnement physique plus importante que les promoteurs ne veulent bien le reconnaître. De ce point de vue, le concept de carrière est un outil conceptuel intéressant pour rendre visibles des engagements et des activités sinon difficilement perceptibles. Ce concept est d'ailleurs en cohérence avec une vision de l'espace urbain comme produit de processus longs, dans lesquels l'engagement des acteurs peut varier, infléchissant leur carrière militante ou professionnelle dans un sens ou un autre (Fillieule, 2001). De plus, comme l'avance Darmon (2008), le concept de carrière est plus qu'un outil descriptif. Il permet aussi de comparer les perspectives (par exemple de l'institution et d'un militant, d'un usager et d'un militant ou entre des individus similaires) et d'acquiescer ainsi une analyse distanciée de la situation (Becker, 1998). L'examen de la carrière d'un espace urbain sur une relativement longue période permet, dans ce cadre, d'analyser l'engagement variable d'habitants dans un processus de transformation de l'environnement urbain selon deux conceptions distinctes de l'espace public et de la démocratie locale, celle d'un « espace libre » (*open space*) et celle d'un « bien commun ».

Officiellement, la rénovation a bénéficié de la mobilisation des habitants du quartier (*the community*), grâce à de nombreuses manifestations, réunions publiques et autres forums à vocation participative. Cette présentation de l'histoire de la jetée forme la carrière institutionnelle que j'associe à la

notion de démocratie locale construite autour de l'idée d'une « sphère publique » réalisée dans un processus raisonné de concertation et de représentation.

D'un autre côté, les équipements obtenus par des résidents du quartier en dehors des canaux attendus de participation au projet de renouvellement urbain, à travers des actions de défense d'activités déjà présentes, et non pas en projet, sont mieux compris comme l'aboutissement de la carrière d'usage du site que je relie à une autre tradition de la démocratie locale, nourrie de la notion du bien commun.

Or, le plus souvent, l'influence des usages est ignorée en faveur d'actions d'engagements tournées vers la lutte, la négociation et la concertation dans des arènes officielles. Je soutiens dans cet article que la carrière d'usage d'un espace public permet non seulement de rendre plus visibles les usages, mais aussi de mieux comprendre combien leurs dimensions spatiales, ancrées dans une expérience collective, sont des déterminants importants de l'engagement de personnes mobilisées sur le long terme et du sort finalement réservé à un espace et à sa gestion. La carrière d'usage d'un site, lorsqu'elle est effectivement animée d'activités durables dans le temps, serait ainsi un moyen d'identifier des engagements qui donnent plus de poids aux revendications effectivement entendues par les institutions officielles, en empêchant celles-ci d'être trop recadrées par un langage qui les éloigne des pratiques. Elle relaterait donc des actions susceptibles d'enrichir l'analyse du répertoire des engagements militants et capables de forcer les institutions en charge de l'aménagement urbain à une forme d'*accountability* (responsabilité envers le public) qui manque souvent aux processus de participation reconnus (Berger, 2014).

L'histoire officielle de la jetée 84 et la carrière institutionnelle

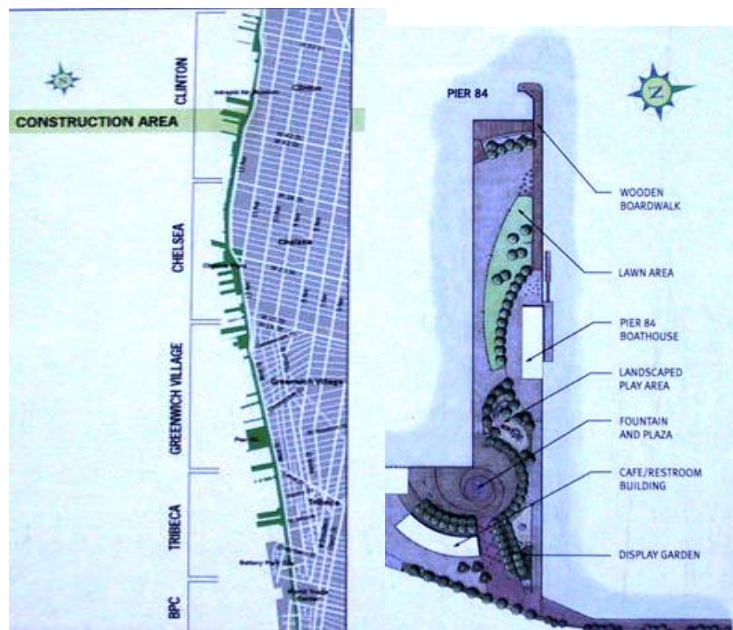
La jetée 84, sur les fronts de l'Hudson, dans le quartier historique de Hell's Kitchen, renommé Clinton à la faveur de grands projets immobiliers dans les années 1970 (Greenberg, 2008), est l'un de ces sites dont l'histoire est souvent présentée de façon simpliste par ses promoteurs. Sans fonction officielle pendant de nombreuses années, elle a récemment été rénovée comme l'un des plus grands « espaces libres » du nouveau *Hudson River Park* (Parc sur le fleuve Hudson), un grand projet de boulevard et d'espaces verts le long des fronts ouest de Manhattan. Son histoire officielle est écrite en quelques grandes étapes dans une brochure en papier glacé imprimée par le *Public Trust*, l'organisation semi-publique en charge de sa construction et de sa gestion. Elle culmine avec l'adoption de la loi

LES LIEUX DE LA COLERE

qui a créé le parc et le *Trust* à l'assemblée législative de l'État de New York en 1998.

Située entre l'*Intrepid*, le musée de l'espace, de l'air et de la mer [un musée privé sur un porte-avion accosté au nord de la jetée], et les navires très fréquentés de la compagnie *Circle Line* et *World Yacht Cruise* [une compagnie de bateaux mouches qui proposent des tours de Manhattan et des croisières dans la région], la jetée 84 du parc de l'Hudson a une longue histoire. Avant de tomber en ruines dans les années 1980, lorsqu'elle était utilisée comme parking par la ville, la jetée 84 était l'un des terminaux de la ligne transatlantique *Cunard* – soit l'un des points d'arrivée aux États-Unis pour les milliers de migrants du début du XX^e siècle. De là, ces arrivants étaient transportés en ferry à Ellis Island pour y être traités. Dans les années 1990, un groupe de militants du quartier s'est mobilisé pour sa réouverture au public comme un espace libre et pour son intégration dans le plan du futur parc. En conséquence, la jetée a été désignée comme parc public dans la loi de création du parc en 1998 (*Hudson River Park Trust* 2007, cf. schéma 3).

Schéma 3 – Extrait de la brochure *Hudson River Park Trust Brochure*, 2007



Cette brève histoire officielle esquisse ce que j'appelle la carrière institutionnelle de la jetée 84. Tout comme la carrière morale d'un individu affecté de troubles mentaux, menant d'un pré-internement, à l'internement puis au post-internement (Goffman, 1961), elle est faite d'étapes spécifiques, à teneur fortement hygiéniste, qui reflètent les états du site, en termes de fonctionnalité, de déchéance et de rénovation. Ainsi, l'histoire officielle de la jetée 84 est-elle constituée de statuts génériques successifs comme un port, un abandon (et un parking), puis un parc. Bien sûr, l'histoire est plus complexe et le recyclage de cet espace présenté comme une friche doit aussi tenir compte des résidents concernés par ses usages présents et futurs et leurs mobilisations.

Un quartier très mobilisé contre le développement urbain

Le quartier de Hell's Kitchen est connu à New York pour la très grande combativité de ses habitants face aux grands projets de développement urbain des années 1970, et face à la gentrification des années 1990. En 1974, les militants du quartier, soutenus par des élus locaux, ont notamment négocié un plan local d'urbanisme appelé le *Clinton Special District* qui limite drastiquement les possibilités de démolition ainsi que la hauteur des nouvelles constructions. Acquis de haute lutte, ce plan a aussi instauré des mesures de protection contre le harcèlement des locataires par les propriétaires et les manquements à l'entretien des immeubles par ces derniers (Voir Susser, 2013 pour une analyse des stratégies de désinvestissement par les propriétaires). Dans les années 1970 et 1980, les associations formées pendant ces luttes ont travaillé de concert avec le *community board* (conseil de quartier) pour maintenir les familles pauvres dans le quartier, en leur permettant de devenir propriétaires de leur logement, soit directement, soit par le biais de coopératives. Ces mesures, d'après les militants et d'après une étude conduite par un économiste du développement urbain de *Columbia University* pour le conseil de quartier (Sclar, Most et Zicklin, 1991), ont sérieusement limité la transformation sociale du quartier alors que ses alentours changeaient rapidement. À la fin des années 1990, celui-ci apparaît comme un large îlot de faible hauteur (trois étages) coincé au sud, le long de la 34^e rue, par le quartier de *Chelsea*, haut lieu des galeries artistiques et des condominiums, à l'Est, le long de la 8^e Avenue, par les gratte-ciels du « nouveau » Times Square et au Nord, le long de la 57^e rue, par les immeubles résidentiels chics du *Upper West Side*. Quelques immeubles de logements sociaux de grande hauteur bordent les limites du quartier et font de celui-ci l'un des derniers secteurs mixtes en termes de classe et d'ethnicité dans le centre de Manhattan. En 2000, le

revenu médian par foyer dans le quartier est quasiment le même que dans l'ensemble de Manhattan (autour de quarante sept mille dollars). La proportion propriétaires/locataires est d'environ 10%/90%, soit une différence notable avec le reste de Manhattan à 20%/80% (données du recensement 2000, Social Explorer).

Par ailleurs, les fronts de l'Hudson, qui constituent la limite Ouest, ont aussi fait, dans les années 1970, l'objet d'un grand projet d'autoroute appelé *Westway*, défait par une coalition de groupes locaux et d'environnementalistes (Bone, Betts et Greenberg, 1997). Dans les années 2000, bien que le quartier apparaisse comme un potentiel d'investissement immobilier important, notamment du côté de Times Square où le *business improvement district*, une organisation de propriétaires et de commerçants autorisée par la mairie à percevoir une taxe sur les propriétés dans un périmètre donné, pousse au développement vers l'ouest (Tonnelat, 2001), il est aussi très protégé par une législation jalousement gardée par les associations locales. Seule une bande de deux *blocks* de large, entre les 10^e et 12^e avenues (bord du fleuve), n'est pas protégée par le zonage municipal. C'est donc sur ce secteur, relativement isolé jusqu'alors, et victime de la désindustrialisation depuis les années 1970, que certains promoteurs font porter leurs ambitions.

En leur faveur, il existe dans le quartier des dissensions entre les habitants à propos du devenir du secteur. Alors que certains sont résolument contre tout changement à la fois démographique et spatial, d'autres, comme le *Mac Manus club*, très lié au Parti démocrate local (Caro, 1974), sont plus ouverts à l'idée de coalitions avec les promoteurs afin de renforcer leur base électorale. C'est sous leur impulsion que des immeubles de logements sociaux ont été construits sur les pourtours du quartier depuis les années 1950. Tout le travail des avocats du parc et du développement commercial qui l'accompagne, sous la forme d'une revitalisation des quais, consiste alors à rallier les dirigeants d'une association locale – montée par des habitants pour défendre l'accès à la jetée 84 – à ce point de vue pro-développement, c'est à dire à la perspective décrite par la carrière institutionnelle.

Les étapes de la carrière institutionnelle et « l'histoire naturelle » du problème de la jetée 84

Défendue par les promoteurs du parc, la carrière institutionnelle, pour être efficace, doit enrôler des riverains dans sa narration. Mais, dans le court texte ci-dessus, ceux-ci apparaissent seulement comme des résidents

mobilisés pour la « réouverture du site », alors qu'ils en sont déjà des usagers quotidiens. L'intégration des usagers dans la carrière institutionnelle requiert donc un recadrage. Il se déroule de fait selon les mêmes étapes que celles de l'histoire naturelle d'un problème social tel que l'ont théorisée Spector et Kitsuse (1973). Ces auteurs ont expliqué que les problèmes sociaux suivent le plus souvent les phases d'un modèle avant d'être réglés, traités, enterrés ou soulevés à nouveau. Dans la première phase, un groupe de personnes attire l'attention sur un problème à résoudre. La deuxième phase commence lorsque l'opinion publique reconnaît le problème et que des élus ou des administrateurs nomment une institution ou une personne afin de traiter le problème. Cette étape marque généralement le dessaisissement du problème par les groupes initialement mobilisés, soit parce que le problème est résolu, soit parce qu'il est entré dans un processus de gestion qui le régule plus qu'il ne le résout. Éventuellement, une troisième phase voit la réémergence des demandes par des groupes insatisfaits du traitement. Elle mène soit à une réactivation de la phase, avec la nomination de nouvelles institutions, soit à la création d'alternatives afin d'apporter de nouvelles solutions.

Voici un résumé plus cohérent de la carrière institutionnelle suivant ce modèle :

En 1994, lorsque le musée privé *Intrepid* annonce son intention d'installer un bateau hélicoptère au bout d'une jetée supposément abandonnée, à l'extrémité de la 44^e rue, la mobilisation est immédiate. L'association des habitants de la 44^e rue (*West 44th street block association*) fonde aussitôt un nouveau groupe, les « Amis de la jetée 84 » (*Friends of Pier 84*), dont la mission est de défaire le projet d'hélicoptère. Après deux ans de plaintes auprès de diverses instances et d'occupations de l'espace de la jetée, une pétition contre le projet rassemble mille sept cents signatures forçant les promoteurs à jeter l'éponge. L'association compte plus de deux cents membres.

La ville, propriétaire du terrain, pousse alors à un autre développement commercial de la jetée, dans le cadre de la rénovation des rives de fleuve et de la construction d'un parc urbain sur les quais. Un centre commercial de deux étages ne laisserait qu'une étroite bande non construite entre deux bâtiments.

Mais les résidents ont pris goût aux sorties sur le fleuve qui leur ont fait redécouvrir les grands espaces de l'estuaire de l'Hudson et ils ne sont pas prêts à le perdre. Au cours des mobilisations contre le projet d'hélicoptère, « Les amis de la jetée 84 » ont rendu le site plus accessible encore pour une

série d'activités comme le jardinage, la pêche, l'aviron ou la promenade, y compris celle des animaux domestiques. Ces usages plus soutenus ont fait de la jetée 84 un nouvel espace public dans le quartier et ont *de facto* transformé l'association en gestionnaire et en interlocuteur privilégié de la ville et de ses administrations (Phase 1). C'est pourquoi les promoteurs du projet de parc urbain se doivent de négocier avec eux.

Durant les quelques années qui suivent, les dirigeants de l'association embarquent alors leur groupe dans un processus officiel de rénovation urbaine à travers un nouveau projet de parc sur les rives de l'Hudson. Pour cela, ils formatent leurs discours et leurs actions pour les rendre compatibles avec l'échelle et les temporalités du projet d'aménagement. Ils délèguent aussi le traitement du problème à une institution désignée par les pouvoirs publics, avant de disparaître, leur mission accomplie (Phase 2). En échange, ceux-ci obtiennent la garantie que l'espace de la jetée ne sera pas seulement voué à des usages commerciaux et sera accessible au public. En 2006, la nouvelle institution a reconstruit la jetée comme un espace libre, ouvert à tous, tel que l'a défendu l'association. Aujourd'hui le problème paraît donc réglé. Ce processus constitue les étapes de la carrière institutionnelle de la jetée 84 et de l'histoire naturelle du problème qu'elle a représenté pour les résidents et les pouvoirs publics et privés en charge de l'aménagement à New York. Comment s'est-il organisé ?

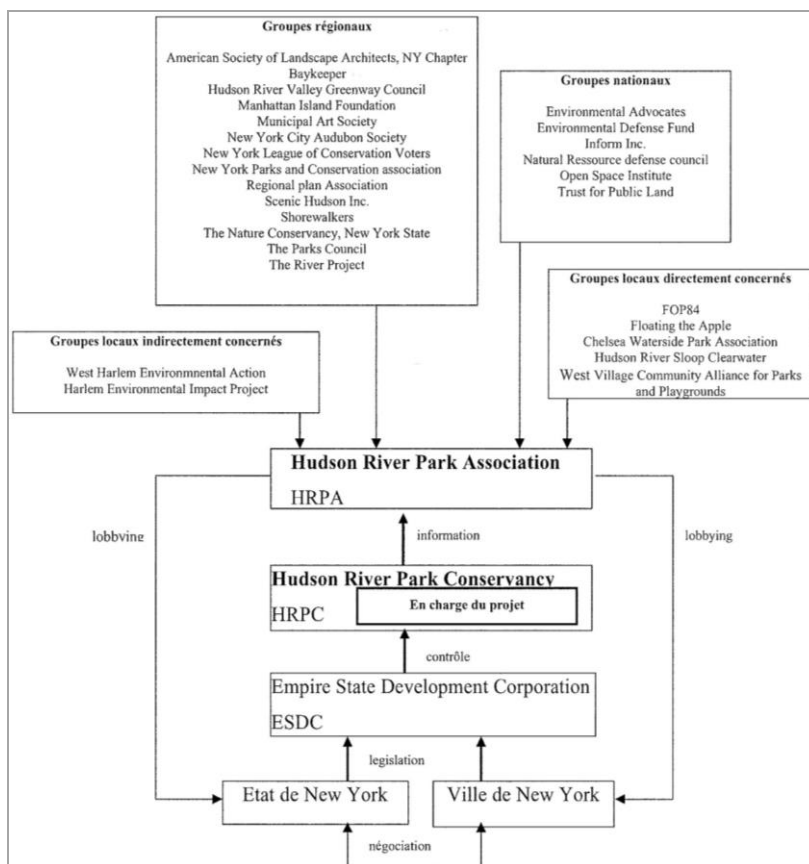
L'intégration des résidents dans le projet de parc : des recadrages successifs

L'intégration des résidents dans le traitement du problème social qu'ils ont eux-mêmes soulevés n'est pas automatique. Elle marque au contraire un travail fourni à la fois par les institutions désignées pour résoudre le problème (*la Hudson River Park Conservancy*, puis le *Hudson River Park Trust*) et par les leaders de l'association. Dans ce cadre, la carrière institutionnelle de la jetée est inséparable de l'histoire de l'association en général, telle qu'elle peut être décrite à travers la carrière militante de son président et l'évolution de sa taille. Trois étapes sont à distinguer. Tout d'abord, des habitants ont dû s'organiser pour dénoncer le projet d'héliport. Afin de ne pas s'appuyer uniquement sur des arguments contre les nuisances occasionnées par le trafic aérien, ils ont axé leur campagne de mobilisation sur les autres usages possibles de la jetée. Le développement d'activités comme le jardinage, l'aviron et la promenade ont fait découvrir ce lieu à de nombreuses personnes qui ont pu être recrutées afin de lutter contre la privatisation de la jetée. En trois ans, l'association a ainsi gagné environ

deux cents adhérents (payant chacun dix dollars de cotisation), ce qui lui a donné une masse critique suffisante pour peser auprès de la mairie et contrecarrer le projet d'héliport, avec le soutien du conseil de quartier.

Après cette première victoire, l'association a dû abandonner ses objectifs de lutte contre la privatisation, en faveur de la défense de l'accessibilité de la jetée à tous, d'abord en tant que gestionnaire, puis en tant que partenaire du projet de parc. Ce deuxième engagement lui a permis à la fois de consolider son emprise sur les activités développées sur la jetée et de gagner encore des adhérents (jusqu'à trois cents environ). Il lui a aussi permis de monter en généralité en ouvrant le site à tous (Boltanski et Thevenot, 1991) et de gagner une nouvelle légitimité dans des sphères extérieures au quartier en tant que défenseurs du projet de parc, aux côtés de deux hommes politiques, un sénateur et un député de l'État, porteurs du projet de loi. Ces derniers sont d'ailleurs devenus des membres bienfaiteurs de l'association en lui octroyant deux financements de quelques milliers de dollars. C'est ainsi que dans une deuxième étape, l'association est devenue membre de *l'Hudson River Park Alliance*, une organisation sans but lucratif, créée pour soutenir le projet de parc sur les rives de l'Hudson, depuis la pointe sud de Manhattan jusqu'à la 59^e rue. Aux réunions de cette association (dont les bureaux sont situés dans une tour de Midtown), les dirigeants des amis de la jetée 84, seuls représentants du quartier, ont dû trouver un vocabulaire partagé avec des organisations environnementalistes régionales et nationales, ainsi qu'avec des groupes concernés par d'autres espaces ou questions dans la région. Cette étape les a menés à diluer leurs demandes dans une conception abstraite du parc et de la jetée, inscriptible dans un projet de loi, comme espace libre d'accès, qui les a éloignés de toute considération d'activités spécifiques.

Schéma 4 – Organigramme des relations entre les organisations impliquées dans le projet de parc



Enfin, dans une dernière étape, les dirigeants de l'association, et notamment le président, ont été enrôlés sur des scènes publiques, aux côtés d'hommes politiques, promoteurs du parc, face aux habitants et usagers. Leur rôle a d'ailleurs été important afin de mobiliser assez de soutien (notamment auprès du conseil de quartier de Greenwich Village, plus au sud de la ville) pour inciter le gouverneur et surtout le maire à signer le projet de loi. L'événement le plus symbolique a amené, en avril 1998, le président de l'association à se tenir sur la jetée, afin de présenter un projet sur papier glacé qui contrastait avec l'état « délabré » du site. Ce faisant, il effaçait le travail des membres qui avaient déjà rendu cet espace plaisant pour de nombreux habitants du quartier.

LA CARRIÈRE D'UN INTERSTICE URBAIN À NEW YORK

« Nous invitons maintenant le gouverneur et le maire à nous rejoindre dans ce qui sera de merveilleux bords de fleuve qui mettront fin aux jetées pourries, aux quais délabrés et nous donnera le parc du fleuve Hudson », (Président des amis de la jetée 84).

Photo 24 – Meeting politique sur la jetée 84.
Le bureau des amis de la jetée 84 aux côtés d'un sénateur et d'un représentant de l'État de New York, avril 1998



Quelques opposants au projet ont bien tenté ce jour-là de critiquer la future gestion du parc. Ils contestaient notamment le principe, inscrit dans le projet de loi, selon lequel le parc serait géré par une organisation semi-publique, au budget indépendant de celui de la Ville ou de l'État de New York. Dans ce cadre, les revenus générés par les concessions doivent être les seules ressources propres du parc, les opposants craignaient une privatisation rampante pour alimenter ses finances. Un des signes qu'ils exhibaient ce jour-là, « *The Bill is a Trick!* » (le projet de loi est un piège) exprimait cette opinion. De fait, la manifestation a opposé des militants habituellement du même bord politique (démocrate) et issus du même quartier. Les porteurs du projet de parc, élus et leaders de l'alliance (HRPA), avaient donc réussi à exploiter la division entre pro-développement et préservationnistes et à gagner ainsi le soutien visible et diffusable d'une association locale qu'ils avaient eux-mêmes contribué à générer et qui en est venue à représenter des enjeux plus larges que ceux de son engagement initial.

LES LIEUX DE LA COLERE

Le même jour, le président des Amis de la jetée 84 a accompagné le sénateur et le représentant à l'assemblée de l'État de New York à Albany (à une heure au nord de la ville de New York en remontant l'Hudson) afin de soutenir le vote sur le projet de loi de création du parc. Ces étapes successives l'ont amené à adopter une conception particulière du débat politique dans laquelle l'espace public est garanti par un contrat entre l'État et ses partenaires qui prennent en charge sa gestion. Cette conception marque un divorce avec la vision initiale du groupe qui consistait à définir les activités et les conditions d'accès au site.

La perte de la jetée 84 et la disparition de l'association

Le vote du projet loi, qui marque le retour fonctionnel de la jetée 84 dans les documents officiels après des années d'abandon, a aussi coïncidé, à quelques jours près, avec la clôture de son espace physique et ce, bien avant le début des travaux de rénovation. Les services municipaux, d'ailleurs sollicités par les promoteurs du parc sans consultation de l'association, ont annoncé que les piles de bois étaient rongées par des vers marins et que la jetée menaçait de s'effondrer (malgré des travaux de consolidation importants en 1995, supposément pour cinq cent mille dollars). La jetée est alors devenue un problème de sécurité publique soudainement très urgent. En quelques heures, elle a été entourée d'un grillage métallique infranchissable et fermée aux membres de l'association. Ses dirigeants se sont sentis désarmés. Alors qu'ils avaient gagné le combat pour préserver l'accès public de la jetée dans le plan de parc, ils étaient en train de perdre leur espace quotidien. Ils ont été forcés d'annuler les nombreuses activités prévues pour l'été 1998 et se sont concentrés sur le dessin de la future jetée, un espace imaginé. Un nouveau design commandé à un architecte payé par l'organisation en charge du parc (HRPC) a été élaboré et promu auprès des adhérents comme le reflet d'un sondage des habitants du quartier. À l'automne 1998, une petite partie de la jetée, sur la terre ferme, a été rendue accessible. Les dirigeants de l'association, son président et sa secrétaire, mari et femme, ont alors organisé un après-midi d'inauguration. Pourtant, très peu de membres sont venus. L'espace restitué n'offrait pas de vue sur le fleuve et peu d'espace pour les activités développées auparavant. Par ailleurs, le projet de loi étant voté, il n'y avait plus lieu de se mobiliser pour défendre le parc. De fait, un an plus tard, le président de l'association a démissionné de ses fonctions. Il est devenu directeur du *Waterfront committee* du conseil de quartier et secrétaire de l'association *Friends of Hudson River Park*, une organisation à but non lucratif, avec un personnel salarié, créée pour surveiller le travail du *Trust*

en charge de la mise en œuvre du parc et du financement de sa construction et de son entretien, notamment au moyen des revenus des concessions.

En 2006, soit huit ans après sa fermeture, la jetée entièrement reconstruite a été inaugurée comme l'un des principaux espaces libres du parc sur l'Hudson. De fait, elle est une des rares à ne pas avoir été concédée par un bail commercial – les jetées en bail commercial étaient déjà louées avant le projet de parc. Mais elle ne ressemble pas pour autant au projet de l'association. Elle est gérée comme un espace semi-public (Mitchell et Staeheli, 2006) par une autorité publique, *le Hudson River Park Trust*, qui la loue régulièrement à des organisateurs d'événements privés afin de financer son entretien. Un café, un magasin de souvenirs et un loueur de vélos apportent aussi des revenus au management du parc qui doit normalement entièrement subvenir à ses besoins.

L'association des amis de la jetée 84 n'existe plus. La fermeture du site a fait perdre la plupart de ses membres à l'organisation qui n'a jamais regagné l'influence qu'elle avait eue sur la jetée, sur ses activités, son entretien et son ordre social. L'histoire intérimaire du site a été effacée et un nouvel espace a été construit sur un terrain supposément vierge. Les mots du président lors de la fermeture en 1998 sonnent toujours aussi justes, même s'ils ont maintenant acquis un sens différent : « Nous avons un parc sur la jetée, mais nous n'avons plus de jetée ! ». Effectivement, les ex-membres de l'association sont maintenant des invités dans le site même qu'ils ont contribué à préserver et à entretenir. Malgré ces insatisfactions, le problème social de la jetée n'est pas soulevé à nouveau par les résidents. Il est donc temporairement réglé, même s'il ne l'est pas de la façon initialement escomptée.

Carrière institutionnelle et carrière militante

Un remarquable processus de cadrage est ainsi mis en évidence par l'application du concept de carrière institutionnelle. Il est visible dans les actions successives des dirigeants de l'association des amis de la jetée 84 sur la jetée et dans des scènes publiques où ils ont dû à chaque fois ajuster leur propre cadre de motivation (Benford et Snow, 2000), utilisé pour recruter et mobiliser des membres dans des actions successives, avec la perspective institutionnelle avancée par l'institution en charge du projet de parc. Les leaders du groupe ont ainsi été amenés à redéfinir la jetée et leur relation à cet espace d'une manière qui les a poussés à mettre de côté, puis à ignorer, les années d'usages « informels ». Ils ont aussi abandonné la

position d'usager pour adopter celle d'invité, voire de consommateur d'un espace « offert » par une autorité publique. Cette évolution qui fusionne la représentation de l'espace des urbanistes avec l'espace de représentation des usagers dans un nouveau dessin et de nouvelles pratiques (Lefebvre, 1974), montre le travail nécessaire afin de recycler les mobilisations et activités qui ont pris place sur la jetée avant le projet de parc dans une nouvelle définition de l'espace acceptable par toutes les parties prenantes – des élus locaux aux résidents.

Au final, la carrière institutionnelle de la jetée est parallèle à la carrière militante de la plupart des membres de l'association des Amis de la jetée, y compris de ses dirigeants. Elle est faite de positions et de statuts différents qui marquent une nette discontinuité entre une période avant-projet, supposée peu intéressante, et une période après-projet, de retour à la normale. Ainsi, les habitants se sont mobilisés pour s'opposer à un projet d'héliport et au développement commercial de la jetée. Dès qu'ils ont eu gain de cause et qu'ils ont perdu l'usage du site, ils ont soit quitté l'association, terminant ainsi leur mobilisation, soit transformé leur engagement, pour devenir, comme le président de l'association, un membre intégré dans les instances politiques et économiques du quartier et de la ville.

En 2008, une étude réalisée par l'association *Friends of Hudson River Park* avec le financement de promoteurs et l'aide des chercheurs de la *Regional Planning Association* a montré que la hausse des prix de l'immobilier du quartier de Greenwich Village, dans l'épaisseur de deux îlots en partant du fleuve, était pour 20% due aux effets du parc sur les rives de l'Hudson (*Friends of Hudson River Park*, 2008). L'association proposait alors de taxer de façon minimale la plus-value immobilière au moyen d'un *Neighborhood Improvement District* qui aurait contribué au financement du parc. Ainsi, de la même manière que la carrière institutionnelle montre la façon dont un terrain public désinvesti a été réintégré comme un instrument de développement économique d'une zone convoitée par les promoteurs, la carrière du président de l'association prouve la cooptation de l'engagement de cette personne durant les années de désinvestissement. On pourrait bien sûr dire que l'augmentation des prix de l'immobilier dans le quartier de Clinton était inévitable et que les résidents y ont gagné un espace libre. Cependant, tout porte à croire que cette concession, gagnée au prix du soutien au projet de parc, a eu un coût relativement élevé pour des locataires, souvent expulsés par des propriétaires désireux de vendre afin

de profiter de cette nouvelle plus-value². Entre 2000 et 2012, le taux de locataires dans les ilots avoisinants la jetée 84 a chuté de plus de 10%, passant de plus de 90% à moins de 80%³.

La carrière d'usage de la jetée 84 : des engagements par-delà les étapes du projet

Mais ces explications sont insuffisantes pour comprendre l'ensemble du nouvel espace de la jetée. Si les mobilisations les plus visibles se sont arrêtées en 1998 avec la perte d'influence, puis la disparition de l'association, comment expliquer la présence dans ce site nouvellement construit, à côté des concessions privées, de deux équipements de quartier comme un club d'aviron gratuit et un jardin partagé, tous deux déjà présents dans les années 1990 et gérés par des associations locales ?

Nous l'avons dit, tous les résidents et membres de l'association des amis de la jetée 84 n'ont pas adhéré au système participatif, proposé par les autorités publiques et les promoteurs du parc. Les usagers les plus régulièrement présents sont en effet absents de la carrière institutionnelle. Leur influence sur le dessin et la gestion, bien qu'elle existe, est communément ignorée ou effacée pour faire place aux perspectives institutionnelles (Scott, 1998). Pourtant, bien que le seul crédit accordé à l'association soit d'avoir préservé la jetée comme espace libre et non construit, son aménagement actuel révèle des ressemblances intrigantes avec les années de friche. Une maison d'aviron de quartier remplace les containers qui avaient été installés par un groupe de rameurs qui construit ses propres bateaux. Un jardin partagé et un *dog run* (parc à chiens non tenus en laisse) reprennent aussi des activités bien antérieures au nouveau projet. Comment ont-elles refait surface et comment ont-elles su se préserver une place dans le nouvel espace ? La théorie des problèmes sociaux, à tendance constructiviste, et celle des mobilisations ne peuvent pas tenir compte d'engagements qui ont eu un impact sur une situation, sans suivre les étapes d'une histoire naturelle, c'est à dire reconnue par les institutions. La carrière institutionnelle ne peut d'ailleurs pas non plus

² Les baux étant généralement de un ou deux ans renouvelable et les locataires n'étant pas protégés en cas de vente en fin de bail, il est relativement aisé de vendre des locaux vides qui font ensuite l'objet de travaux et de relocation à un prix bien au-dessus du loyer précédent.

³ Données du recensement 2000 et des recensements partiels sur les années 2008-2012 (cinq ans) disponibles sur le site www.socialexplorer.com.

exposer les perspectives d'acteurs qui n'ont pas participé au processus officiel de rénovation impliquant une montée en généralité.

Ainsi, la carrière institutionnelle ne peut expliquer comment le jardin partagé, le *dog run*, et la maison d'aviron ont trouvé un emplacement et des fonds pour s'installer sur la jetée, malgré des plans qui ne les incluaient pas. C'est là que le concept de carrière d'usage, ou subjective, telle qu'elle est racontée à travers les définitions de situation qu'expriment les usagers, jette une lumière différente sur le projet de rénovation. Je défends ici l'idée que certains usagers se sont appuyés sur une autre conception de l'espace, plus pratique et moins abstraite que le projet, moins facilement cooptée par les perspectives dominantes et qui leur a permis de résister à la fermeture de la jetée en 1998.

Tout d'abord, lors de la fermeture, les installations du jardin et du club d'aviron sont restées sur place. Les dirigeants de ces deux activités n'ont eu de cesse de réclamer l'accès à leurs biens, injustement confisqués. Le jardin avait été inauguré en 1996 par l'adjointe au maire, chargée des espaces verts et le club d'aviron avait passé une convention avec les services municipaux pour y installer quatre containers de transport dans lesquels étaient stockés huit bateaux à rames. En juin 1998, la mairie a autorisé un accès exceptionnel à la jetée afin de récupérer les plantes encore vivantes et les bateaux. J'avance que c'est grâce à cela que le groupe de rameurs et de jardiniers a été capable de conserver l'espace de la jetée avec lui sous la forme d'un « espace incorporé » (*embodied space*) (Low, 2003 ; Csordas, 1990). Les plantes et les bateaux ont été transférés dans des jardins voisins et des clubs d'aviron disséminés dans la ville où les usagers ont, par leurs mouvements, rejoué l'espace de la jetée (Duranti, 1997 ; Low, 2009). En conséquence, ces usagers ont été en mesure de défendre leur idée d'une maison d'aviron et d'un jardin comme des activités déjà existantes auprès des médias et sur des scènes politiques indirectement liées au projet de parc.

Ironiquement, le *dog run* est lui aussi réapparu dans le projet final, alors qu'il avait été abandonné par son avocate, une *dog-walker* qui gagnait sa vie en promenant les chiens des habitants du quartier. Si ce besoin a été reconnu par les dirigeants du *Trust* qui ont proposé cet équipement gratuitement, c'est peut-être aussi, comme l'a récemment montré Sylvie Tissot (Tissot, 2011) à Boston, que cet espace est plutôt destiné aux classes les plus privilégiées du quartier.

Les jardins partagés, une carrière d'usage fondée sur une relation privilégiée avec le Département des parcs

Après la fermeture de la jetée, Sarah, la directrice du groupe de jardinage, ex-secrétaire de l'association des Amis de la jetée 84, avait négocié avec le directeur du Département des parcs et jardins de la ville qui lui avait accordé un espace dans un autre jardin du quartier, le *Demitt-Clinton Park*. Elle s'était pour cela appuyée sur ses relations établies de longue date avec ce Département pour lequel elle avait participé bénévolement à de nombreux événements. En 2001, grâce au soutien de l'ex-directeur des parcs, alors membre du directoire du *Trust*, les plantes ont été à nouveau déménagées pour revenir sur la partie terrestre de la jetée. Cette fois pourtant, elles devaient être contenues dans deux larges jardinières, déplaçables en fonction des besoins de location de l'espace par le *Trust*. Sarah se plaignait alors du mauvais traitement que subissaient ses plantes. Directement voisines de l'Avenue, elles étaient victimes de dégradations et de vols. Les employés du *Trust* ne les protégeaient pas, voire les abîmaient lors des manipulations des bacs. Mais par-dessus tout, la directrice se sentait dépossédée de toute initiative créative quant à l'aménagement des lieux et au contrôle social qu'elle envisageait comme organisé autour d'une petite communauté de femmes du quartier. Plus que le jardin qu'elle avait sauvé, elle regrettait l'organisation sociale qu'elle avait bâtie sur la jetée dans les années 1990.

En 2006, après avoir négocié avec le *Trust* l'aménagement du nouveau jardin partagé (*community garden*), toujours en bordure de l'Avenue, et pas sur la jetée comme elle l'aurait souhaité, Sarah passa la main à l'association des résidents de la 44^e rue, qui gère aujourd'hui le jardin. Profitant de la hausse des prix de l'immobilier, elle et son mari vendirent la petite maison qu'ils avaient achetée vingt ans auparavant à un bloc de la jetée et déménagèrent de l'autre côté du fleuve dans le New Jersey. Forte de cette expérience, elle écrivit un livre sur les plantes natives de la région et le jardinage et commença une activité de paysagiste conseil.

L'engagement de cette femme et des quelques volontaires qui l'ont en partie suivie (vingt-quatre en 1998, puis seulement quelques-unes par la suite) explique la présence du jardin partagé d'aujourd'hui, même si celui-ci n'est plus géré par les mêmes personnes. Dans ce sens, le jardinage que Sarah a commencé, puis continué par-delà les étapes de la carrière institutionnelle, malgré la fermeture, malgré les travaux et malgré des relations tendues avec les dirigeants du *Trust*, a eu plus d'influence que les mobilisations de l'association, une fois que le projet de loi avait été voté.

Dans cet exemple, les négociations sont surtout passées par les services municipaux des espaces verts, justement écartés du projet par le *Trust* semi-public mis en place par la mairie et l'État, mais souvent proches des résidents à travers des programmes de jardins partagés (programme *Green Thumb*). Cependant, la conception trop privative du jardin, réservé à un groupe sélectionné par sa directrice, est entrée en conflit avec les demandes du conseil de quartier. C'est pourquoi, au moment de son ouverture par le *Trust*, la concession a été accordée à une autre association locale.

Le club d'aviron de quartier, une stratégie en réseau de construction d'un bien public

En même temps que Sarah déménageait ses plantes, les membres du club d'aviron déménageaient les bateaux. Ils les ont répartis dans plusieurs clubs de la région, dont un dans le quartier de Greenwich Village plus au sud, où ils ont pu continuer à les utiliser. Certains bateaux ont d'ailleurs aidé des clubs à se constituer, par exemple au Bronx, à Brooklyn et au New Jersey, où des marinas ou des ateliers de réparation ont prêté des sites aux riverains intéressés. Ce réseau d'amateurs n'est pas né du jour au lendemain. Il avait été patiemment construit au cours des cinq années précédentes par le leader du club, Mike, un ex-anthropologue, fils d'un garde-côte américain, persuadé de l'intérêt de ranimer les voies fluviales comme des espaces publics intégrés à la ville.

Jusqu'en 1998, le club avait bénéficié du prêt d'un local au rez-de-chaussée d'un immeuble de bureau de la 42^e rue, artère principale de Midtown. Là, des passants et des élèves de différents lycées de la ville, démarchés par Mike, avaient conçu et fabriqué ensemble des bateaux à rames appelés *Whiteball*, autrefois utilisés par les marins du port. La jetée 84 leur permettait de les mettre à l'eau et d'organiser des régates avec d'autres clubs de la région. Des équipes soudées à la fois par un projet et par une pratique de l'aviron étaient ainsi déjà constituées avant même la fermeture et la rénovation du site. Celles-ci ont utilisé leur réseau dans les lycées, dans les quartiers et dans les autres clubs d'aviron de la région pour défendre cette pratique dans le quartier de Clinton, comme un accès non seulement pour ses habitants, mais aussi comme un point dans un réseau plus large de clubs le long des voies d'eau. Porté par un tel projet de *community building* à double échelle, le club d'aviron a fait l'objet de plusieurs articles de

LA CARRIÈRE D'UN INTERSTICE URBAIN À NEW YORK

presse, tous très élogieux, dans des journaux aussi bien locaux que nationaux, comme le *Christian Science Monitor*⁴ et le *New York Times*⁵.

Les containers sont restés sur la jetée en attendant de pouvoir être à nouveau utilisés. Ils ont ainsi maintenu la présence des rameurs sur le site pendant la fermeture. En 2001, lors de la démolition de la jetée avant travaux, ils ont été déplacés sur la partie en terre ferme. Les volontaires ont alors pu reprendre leurs activités et offrir aux visiteurs et aux enfants du quartier des tours d'aviron sur le fleuve.

Cette présence continue, tout comme celle des jardiniers, a permis aux avocats de l'aviron pour tous de défendre cette activité pendant tout le temps de la fermeture et des travaux sur des scènes indirectement liées au projet de parc. Ils l'ont fait non pas sur la base d'un projet à venir, mais sur celle d'une expérience en cours et partagée qui méritait d'être continuée. Ainsi, dans tous ses déplacements, Mike distribuait une carte postale (cf. photo 25) montrant une équipe de rameurs dans l'un des bateaux qu'ils avaient eux-mêmes fabriqués.

Photo 25 – Carte postale distribuée par Mike, leader de *Floating the Apple*



⁴ Skye Rohde, Siobhan, « Kids Get a Boat's-eye View of New York », *Christian Science Monitor*, 5 mars 2002.

⁵ Voir parmi de nombreux autres, Maynard, Chris, « Water Taxis Ride the River Again The Ease of Rowing on the River », *The New York Times*, 9 mai 1999.

LES LIEUX DE LA COLERE

Cette « lettre ouverte aux membres des associations de résidents du quartier Clinton » de février 1998, écrite par le leader du groupe de rameurs, est un bon exemple du type de travail de publicisation mené par ces acteurs en dehors des canaux officiels du projet de parc :

« Comme la plupart d'entre vous le savent, par expérience personnelle, par bouche à oreille ou par la presse, les bénévoles qui travaillent avec Floating the Apple construisent des barques Whitehall, traditionnelles du port de New York depuis des années. Certains d'entre vous ont ramé au cours d'un des deux derniers étés grâce au programme d'aviron communautaire, gratuit, de Floating the Apple. Ceux qui fréquentent la jetée 84 depuis juin dernier ont vu les abris à bateaux temporaires, faits de containers de transport de douze mètres de long ».

Lorsque le plan final de la jetée a été dévoilé, il comprenait un hangar pour le club, soutenu par les médias et toutes les instances politiques du quartier. En 2006, sans appel d'offre, le *Trust* a accordé une concession au club qui s'y est installé. Malgré le décès inattendu de Mike, son leader, en 2008, le club continue de proposer ses services gratuits à tous les amateurs qui s'y présentent quelle que soit leur origine. Il est donc géré par une association à but non lucratif, mais entretenue par le *Trust*, bailleur des lieux. Il fait aussi partie d'un réseau de clubs qui diffuse la pratique de construire et mettre à l'eau des bateaux dans les quartiers dotés de berges. La carrière de cette activité sur la jetée s'inscrit donc dans un processus long qui a commencé avant le projet de parc et qui se prolonge après, tout en se diffusant dans l'agglomération. La carrière du leader de cette activité est quasiment confondue avec sa vie de résident à New York où il a passé son temps à défendre l'accès des New-yorkais à l'eau. Habitant d'un des complexes de logements sociaux, réservés aux intermittents du spectacle sur la 42^e rue, Mike s'est assez vite méfié du processus de concertation qui, selon lui, éloignait les New-yorkais de la pratique de l'aviron en occupant tout leur temps libre. C'est pourquoi il a préféré tenir les membres de son groupe à l'écart de ces négociations, où il allait lui-même faire bonne figure et laissait le nom de son groupe, *Floating the Apple*, être récupéré à des fins d'affichage, afin qu'ils puissent développer une pratique de l'aviron partout où c'était possible. Il s'est ensuite appuyé sur cette pratique pour faire reconnaître cette activité par toutes les institutions, de la *community board* jusqu'au *Trust* en passant par la mairie.

Deux conceptions distinctes des dimensions spatiales des mobilisations et de l'espace public

Les carrières institutionnelles et d'usage sont deux faces de la même carrière de tout espace urbain. Les étapes officielles sont par exemple marquées par des événements, négociés ou imposés, qui ont une influence sur les usages. La fermeture de la jetée en 1998 est l'un de ces moments de redéfinition, imposé par les autorités, qui a forcé les résidents à reconsidérer leur engagement avec le site tout en poussant les dirigeants de l'association à s'allier avec les promoteurs du projet de parc. Ainsi, des membres de l'association, notamment parce qu'ils étaient des usagers, ont été pris dans une double vision de la jetée qui comprenait à la fois la perspective institutionnelle abstraite et celle de l'expérience des activités sur le site. Ce conflit les a progressivement éloignés à la fois de l'association et de la jetée, laissant l'organisation semi-publique *Hudson River Park Trust* seule en charge de la gestion du problème. D'autres, comme Sarah et Mike, se sont au contraire éloignés du processus de concertation pour se concentrer sur la sauvegarde des usages. Utilisant d'autres canaux de négociation ou de pression et arguant d'une pratique de l'espace existante, ils ont réussi à préserver des espaces d'usage particuliers sur la jetée.

Ainsi, d'un côté, un « espace libre » est contrôlé et géré par une autorité publique qui le rend accessible à un public générique et sans pouvoir, car non incarné dans des personnes. De l'autre, la maison d'aviron et le jardin partagé sont des équipements gérés par des résidents du quartier et ouverts gratuitement aux visiteurs. Leur public est fait des usagers réguliers, qui deviennent des hôtes d'un lieu conçu comme un bien public, ainsi que de personnes indirectement concernées, informées par les médias ou les relais associatifs et politiques locaux et au-delà, tout comme c'était déjà le cas quand la jetée était un interstice urbain.

Pour conclure, je voudrais insister sur la façon dont les deux faces de la carrière de la jetée 84 illustrent deux façons de penser le rôle de l'espace dans les mobilisations et la participation dans la conception et la gestion d'espaces urbains. La première, qui domine les discours, est construite sur une interprétation de l'héritage de la philosophie des Lumières et notamment de l'usage de la raison en réunions publiques (Habermas, 1978), telles qu'elles ont notamment été organisées par les résidents et par les promoteurs du parc. Cette conception aujourd'hui dominante a été progressivement intégrée dans les pratiques professionnelles guidant la

conception des espaces urbains. Bien qu'elle offre une participation certaine, d'ailleurs souvent requise par la loi, elle a souvent tendance à marginaliser les initiatives des usagers et leur expérience au profit de conceptions plus abstraites et plus aisément manipulables de l'espace public par des techniciens et des élus. De fait, cette conception est proche du modèle libéral défendu par Walter Lippmann (Latour et Lippmann, 2008), dans lequel les habitants doivent reconnaître leur ignorance et remettre leur sort entre les mains de spécialistes dont la légitimité est fondée sur le vote.

La seconde, perspective moins reconnue, est basée sur l'idée d'un apport de l'expérience sensible (Tonnelat, 2012), à travers les usages, à un processus de construction qui pose à la fois l'espace physique et ses usagers comme problèmes à résoudre, dans une tradition inspirée du pragmatisme radical de John Dewey (2003). À l'inverse de Lippmann, à qui il s'opposait, Dewey prônait une forme de confiance dans le pouvoir d'enquête des citoyens en vue de résoudre leurs problèmes (Zask, 2001). Son public, au lieu d'être fantôme, se constituait en même temps que les problèmes à résoudre et instituait lui-même les représentants publics (*public officials*) chargés de s'en occuper. Dans le cas présenté ici, Sarah et Mike ont chacun rempli ce rôle à leur manière. Cette perspective n'est pas facilement acceptée aujourd'hui dans le monde de l'aménagement et de l'urbanisme (et au-delà), même si elle pourrait aider à mieux comprendre les processus de mobilisation et d'influence des habitants sur les projets urbains (Voir notamment Berger, 2008).

L'examen longitudinal de la carrière d'un espace urbain, par-delà ses états successifs, accorde au contraire une meilleure considération aux usages et aux modes ignorés de mobilisation qui leur ont permis de persister dans le temps. En distinguant différentes dimensions spatiales nourrissant les mobilisations, ce concept pourrait donc enrichir l'analyse que les sciences sociales font de la participation dans les projets urbains. Il pourrait aussi permettre aux acteurs, et notamment aux usagers, de mieux comprendre les avantages et les limites de leurs positions au sein de projets d'aménagement urbain.